

Les chères petites culottes de Coralie Dubost



Elle représente ce qu'il y a de plus détestable dans la macronie : l'arrogance, le je m'en foutisme, le mépris, la cupidité, le mensonge.

Mais elle a une excuse : À la différence des rabougries comme Borne ou des enveloppées comme Schiappa, force est de reconnaître qu'elle porte allégrement ses 39 ans.

Le dictateur devrait la nommer première ministre. Il y aurait une vraie femme à l'Élysée au moins un jour par semaine, le mercredi.

Juriste qui ne connaît pas le droit !

Jack Lang en d'autres temps, accusé de mélanger les deniers d'une association et ses fonds propres, et de chapeauter une comptabilité fantaisiste, avait soutenu qu'il n'y connaissait rien et fut relaxé.

Un agrégé de droit qui en savait moins qu'un étudiant de deuxième année, c'était passé crème au tribunal.

Coralie Dubost, docteur en droit, affirme calmement et sans se démonter, qu'elle ne savait pas que c'était interdit de piocher à sa guise dans la dotation de 5373 euros mensuels alloués à chaque député pour ses menus faux frais, exclusivement liés à l'exercice de sa profession.

Conseiller juridique de métier, elle prétend avoir été mal conseillée. Par qui ? L'histoire ne le dit pas.

Les politicards sont des menteurs, des fourbes, des rusés, des profiteurs. Mais les macronards les surpassent tous ! On voit le culot incommensurable de la dame qui, prise la main dans la boîte de chocolats Trognon, affirme qu'elle cherchait ses clés.

On lui a reproché 2 à 3.000 euros mensuels de dépenses vestimentaires. Plus environ 500 euros de lingerie fine.

Coralie s'est défendue : *« Il y a des tenues mandat et des tenues perso [...] Je ne mets pas les mêmes affaires dans ma vie perso et dans ma vie de mandat. »*

A-t-on bien compris ? À l'Assemblée, elle porte des grands calebards et des gaines des mémère. Mais dans sa vie privé, c'est strings et porte jarretelles ?

Il faudra demander au Varan de confirmer. Vu qu'ils ont vécu trois ans ensemble.

Il serait intéressant de savoir si le varan incommodant a profité des restos gastronomiques et des hôtels cinq étoiles où elle organisait des « réunions de travail », tandis que la France d'en bas suffoquait sous les muselières.

La sanction a été exemplaire

Convoquée par la commission de déontologie de l'Assemblée

Anti-Nationale, on l'a un peu grondée, elle a reconnu avoir été stupide (sic) et aurait rendu une partie de l'argent.

Comme elle est juriste, elle a du se dire qu'elle l'avait échappé belle.

L'usage de fonds remis à des fins précises, et utilisés à d'autres dépenses que ce à quoi ils étaient destinés, expose aux sanctions de l'art 314- 1 du code pénal : cinq ans à l'ombre et 375.000 € d'amende.

Mais comme chacun sait, les lois ne sont pas faites pour les politicards qui font les lois.

Radine avec ça !

Selon plusieurs témoignages, elle demandait à ses collaborateurs parlementaires de « surveiller son personnel de maison » (on ne sait jamais de quoi les gueux sont capables, des fois qu'ils emporteraient les petites cuillers !) et de porter ses fringues au pressing et ses pompes chez le cordonnier.

Cinq de ses anciens collaborateurs l'on dénoncée. Les rustres ! Ulcérés d'être affectés à des tâches ancillaires, et gratifiés de surcroît de propos désobligeants, parfois même humiliants, ils ont du se dire qu'elle ne serait pas réélue et qu'ils n'avaient plus rien à perdre.

Je vous le dis. Avec un tel pedigree « l'étoile montante de la macronie » comme la qualifient les journaloux serviles, présente toutes les qualifications pour Matignon.

En outre, Coralie est montée au créneau pour [défendre Jean-Brizoutte](#) dans une histoire confuse de jeunes et de jeux vidéo, et cet acte d'héroïsme mérite une belle récompense !

Supprimer les espèces pour les autres mais pas pour eux !

Young leader, se prétendant de sensibilité écologiste et se

vantant d'être « familière de l'Élysée » Coralie et Stanislas son nouveau mec ont fait connaissance avec le sentiment d'insécurité en octobre 2021,

Agressés en sortant d'un restaurant du 7e arrondissement de Paris, probablement par des « chances pour la France », on les a dépouillés des smartphones, Rolex, bijoux et 15.000 euros en liquide. Son argent de poche pour la soirée ? Peut-être en prévision d'emplettes spéciales ?

Très perspicace, elle a déclaré : « Je ne crois pas que l'agression avait un caractère politique. » On lui sait gré de n'avoir pas accusé le Front National.

Espère-t-elle être réélue ?

Ca sera difficile. Les édiles de l'Hérault tiquent (!!) du fait de son manque d'implication sur le terrain, les militants se plaignent de ses absences répétées et de ses alliances à géométrie variable, faisant passer Paris avant sa circonscription, et ses administrés lui reprochent d'être injoignable.

Mais ce qui risque de la plomber est d'avoir péché dans les eaux troubles du merluchon, dans un département sensible, en déclarant en 2021 à « L'Express » qu'«on peut porter le voile et être engagée sur des idées progressistes » et affirmé que des candidates voilées sur des affiches électorales et des élues bâchées ensuite, ne lui posent aucun problème. »

Christian Navis

<https://climatorealist.blogspot.com/>